

République Française
COMMUNE DE MARSEILLAN
Convocation du Conseil Municipal
Mardi 18 décembre 2018 à 17h00 salle Paul Arnaud

ORDRE DU JOUR

1. Décision modificative N°3 : Budget principal (Annexe 1) (M. ROUVIER)
2. Vote du Budget primitif de la commune 2019 (annexe 2) (M. ROUVIER)
3. Vote du Budget 2019 : Ports (Annexe 3) (B. DANIS)
4. Vote du Budget 2019 : Port de Tabarka (Annexe 4) (C. NEGRI-AZAIS)
5. Vote du budget 2019 : Office de tourisme (Annexe 5) (M-C. FABRE DE ROUSSAC)
6. Vote du Budget 2019 : Marseillan locations (Annexe 6) (M-C. FABRE DE ROUSSAC)
7. Vote du Budget 2019 : Gendarmerie (Annexe 7) (J-C. ARAGON)
8. Tarifs des ports 2019 (B. DANIS)
9. Tarifs du port de Tabarka 2019 (B. DANIS)
10. Subvention aux associations 2019 (L. FABRE)
11. Approbation de l'évaluation des transferts de charges définitives des équipements transférés le 1er janvier 2016 (Annexe 8) (J-C. ARAGON)
12. Commission permanente des concessions d'aménagement - Modalités de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la Commission permanente des concessions d'aménagement (CPCA) (J-F. MARY)
13. Commission permanente des concessions d'aménagement – Élection des membres de la Commission permanente des concessions d'aménagement (CPCA) (M-C. FABRE DE ROUSSAC)
14. Commission permanente des concessions d'aménagement – Adoption du règlement intérieur de la Commission permanente des concessions d'aménagement (CPCA) (A. CHOUKROUN)
15. Convention entre le Département de l'Hérault et la commune pour la location des équipements sportifs municipaux au bénéfice du collège Pierre Deley (Annexe 9) (L.FABRE)
16. Marché public - Approbation de la Convention de groupement de commandes publiques pour la réalisation de travaux de dragage de plage et des passes d'entrée des ports de plaisance de Marseillan-Plage et du Port des Quilles - Autorisation de signature (Annexe 10) (J-C. ARAGON)
17. Commande publique : avenant au marché de travaux de réparation et piétonisation des quais du port (B. DANIS)
18. Commande publique : Marché à bons de commande voirie 2019-2022 (J-C ARAGON)
19. Tarifs bungalows municipaux 2019 (M-C. FABRE DE ROUSSAC)
20. Exonération des redevances d'occupation du domaine public quai Antonin Gros, quai de la Résistance et place Noilly (M. ROUVIER)
21. Tarifs « produits publicitaires » - Adhésion à l'OT d'acteurs du tourisme hors territoire sur le site internet www.marseillan.com (M-C. FABRE DE ROUSSAC)
22. Projet école de voile : dossier de demande de subvention auprès des différentes institutions (L. FABRE)
23. Contrat de mixité sociale (2017-2022) (Annexe 11) (G. REQUENA)
24. Convention d'entretien du domaine public départemental route départementale n°51E5 entre le PR 1+742 et le PR 2+362 (Annexe 12) (J-C. ARAGON)
25. Adhésion à la mission « délégué à la protection des données » proposée par le Centre De Gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault (CDG 34) (Annexe 13) (M. ROUVIER)
26. Décisions du Maire (M. le Maire)

Le Maire



Yves MICHEL